

Bulletin d'histoire politique

L'occultation de nos lieux de mémoire

Josiane Lavallée



Volume 18, numéro 1, automne 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054775ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054775ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lavallée, J. (2009). L'occultation de nos lieux de mémoire. *Bulletin d'histoire politique*, 18(1), 165–168. <https://doi.org/10.7202/1054775ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2009

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Numéro régulier

Éditorial

L'occultation de nos lieux de mémoire

JOSIANE LAVALLÉE

À nouveau cet été, les Québécois et visiteurs étrangers ont pu apprécier et visiter pour une dernière fois le site historique et national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis situé à côté du Château Frontenac, sous la terrasse Dufferin dans le Vieux-Québec, car à partir du 12 octobre 2009 le site sera fermé. Au moment d'écrire ces lignes, *Parcs Canada* n'entrevoit pas ouvrir à nouveau le site l'été prochain aux Québécois et aux visiteurs étrangers, par souci de conservation. Pourtant, il serait tout à fait possible de préserver ce site de nos hivers québécois en usant un peu d'imagination, comme mettre un plancher de dalles de verre en polyméthacrylate de méthyle (plexiglas) et un accès pour pouvoir descendre à l'intérieur du site une fois l'été venu.

Nous croyons que ce site d'une grande richesse archéologique, historique et patrimoniale qui renferme des vestiges des quatre forts Saint-Louis et des châteaux Saint-Louis et qui fut pendant deux siècles le siège du pouvoir politique et administratif de la colonie et la résidence des gouverneurs de la Nouvelle-France jusqu'en 1759 et du régime britannique jusqu'en 1834 se doit d'être préservé tout en demeurant accessible aux Québécois et visiteurs étrangers curieux d'en apprendre davantage sur l'histoire du Québec depuis 401 ans.

Construit en 1620 par Champlain, le premier fort fut remplacé dès 1626 par un deuxième fort ceinturé de remparts faits de terre et de bois érigé par Champlain. En 1636, le gouverneur Montmagny fait construire un troisième fort avec des murs en maçonnerie. Les travaux s'échelonnent

sur une période de 24 ans pour se terminer en 1660. Finalement, le quatrième fort est érigé en 1692 par Frontenac et sera le siège de la défense en Nouvelle-France jusqu'à la défaite française du 13 septembre 1759. Par la suite, le fort Saint-Louis perdra sa valeur défensive et sera remplacé par une citadelle construite sur le Cap Diamant. En ce qui a trait aux châteaux, le premier fut érigé par Montmagny en 1648. Ce château d'un étage en pierre ayant pour dimension 28 mètres sur 8 mètres était agrémenté d'une terrasse côté fleuve pour les réceptions de dignitaires. En 1694, Frontenac fait construire un deuxième château qui repose sur les fondations du premier. Ce nouveau château est constitué de deux étages avec toit recouvert d'ardoises. Plus tard, le château est agrandi avec l'ajout d'un pavillon et de deux ailes. Il ressemble alors à un château français du XVII^e siècle par sa symétrie, son équilibre, ses formes et son toit en pavillon.

Au lendemain de 1759, le château Saint-Louis tombe en ruine à la suite des bombardements. Ce n'est qu'en 1808-1811 qu'il sera complètement restauré par le gouverneur Craig qui en fera sa résidence principale. Vingt-trois ans plus tard, le château sera complètement détruit par le feu le 23 janvier 1834.

À l'été 2008, c'est 303 906 personnes qui ont remonté le cours de l'histoire en foulant les dalles restantes des châteaux Saint-Louis enfouies successivement sous la terrasse Durham (1838-1879) et Dufferin (1879-2005) pendant près de 170 ans et qui furent déterrées au cours des fouilles archéologiques de 2005-2007 en prévision du 400^e de Québec. Les fouilles auront également permis de dévoiler une multitude d'artéfacts qui nous révèlent diverses facettes de la vie quotidienne des gouverneurs et de leur entourage de 1620 à 1834.

Comme le souligne d'ailleurs le site de Parcs Canada ce site "permet de vivre une expérience unique: déambuler sur les dalles authentiques des caves des châteaux Saint-Louis successifs" où l'on retrouve notamment des éléments de fortifications associés aux quatre forts Saint-Louis, une partie de l'emplacement, coin sud-est, du logis où vécut et mourut Champlain, une partie des fondations du mur est du premier château et d'importants vestiges du deuxième château Saint-Louis (1694) dont les murs, les amorces de voûtes, les deux ailes de latrines, le complexe culinaire avec le garde-manger, la cuisine et l'office, les dallages en pierre calcaire polie, les deux âtres, un plancher de bois dans la cuisine et le lavoir datant de 1723 et un four à pain reconstruit en 1808-1811.

Après trois ans et des milliers d'heures de fouilles minutieuses par nos archéologues, il est tout de même assez navrant de constater que si rien n'est fait les vestiges du Château Saint-Louis seront à nouveau enfouis sous la terrasse Dufferin. L'inaction du gouvernement québécois dans ce dossier est particulièrement révélatrice du peu d'intérêt accordé à nos lieux de mémoire au Québec. Il serait pourtant si agréable de rendre

accessible ce site historique d'une grande valeur nationale, qui à coup sûr à su attirer l'attention de plus de 300 000 personnes l'espace d'un été. Imaginez, il serait tout à fait impensable de voir l'enfouissement ou la fermeture de sites historiques comme le Palais de Cnossos ou Delphes ou Olympie en Grèce ou les Temples de Louxor, de Karnak, de Ramsès en Égypte ou encore la magnifique ville ancienne d'Éphèse en Turquie.

Pourquoi un tel désintérêt de la part de notre gouvernement pour nos lieux de mémoire? Quand on sait que ce même gouvernement a adopté un programme *d'Histoire et d'éducation à la citoyenneté* pour les jeunes du secondaire. Pourtant, n'éduque-t-on pas à la citoyenneté en faisant découvrir aux plus jeunes des pans entiers de notre histoire à travers des lieux de mémoire comme celui des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis ou celui des Plaines d'Abraham ou encore celui du Parlement à Québec?

Pour éduquer à la citoyenneté, il ne suffit pas de l'écrire dans un contenu de programme, il importe avant tout de faire naître chez les jeunes un sentiment profond d'appartenance à la société québécoise. Et nous croyons que c'est à l'aide de la connaissance historique et à travers ces lieux de mémoire que les jeunes parviendront à devenir des citoyens québécois à part entière qui participeront au devenir de notre société.

En autant, que ces lieux de mémoire ne soient pas enfouis dans les soubassements de nos villes comme on s'appête à le faire avec le site des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis ou encore totalement oubliés comme le Parlement du Canada-Uni qui brûla le soir du 25 avril 1849 au Carré d'Youville à la suite d'une manifestation de 1500 loyalistes anglais qui y mirent le feu volontairement pour dénoncer l'adoption d'une loi qui accordait une compensation de 100 000 livres aux habitants du Bas-Canada victimes de pertes matérielles subies à l'occasion des Rébellions de 1837-1838. Lors de cette soirée du 25 avril 1849, le marché Sainte-Anne et le Parlement du Canada-Uni qu'il abritait furent complètement détruits, ainsi que ses deux bibliothèques comportant plus de 20 000 volumes et un nombre incalculable de documents précieux colligés par l'archiviste Georges-Barthélémy Faribault. Depuis des années, ce site historique fut remplacé par un stationnement en béton où aucune plaque commémorative ne rappelle au passant qu'il fut un temps un haut lieu de la politique canadienne où LaFontaine et Baldwin orchestrèrent le premier gouvernement de coalition au sein du Canada-Uni pour l'obtention du gouvernement responsable.

Au lieu de vouloir faire de la pédagogie spectacle pour attirer des touristes comme une reconstitution de la *Bataille des Plaines d'Abraham*, il serait peut-être grand temps que nos gouvernements rendent accessibles nos lieux de mémoire aux Québécois et aux visiteurs étrangers et puissent rappeler à l'aide de plaques commémoratives ces lieux qui sont malheureusement tombés dans les oubliettes de notre histoire. Lorsque notre

gouvernement québécois décidera de se soucier réellement et véritablement de l'accessibilité et de la préservation de nos lieux de mémoire, nous pourrons commencer à parler réellement d'éducation à la citoyenneté. Et quand aurons-nous une politique patrimoniale québécoise ?